

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 mai 2009 à Castelmont (Prilly)

La liste des présents est disponible au Secrétariat. 102 personnes étaient présentes.

Georges Kolb, président des Verts vaudois, ouvre la séance et remercie chacun-e de sa présence.

Point 1

Mot de bienvenue de la section de l'Ouest lausannois

Martial de Montmollin accueille les membres. La section de l'Ouest a une petite centaine d'élu-e-s et de sympathisant-e-s, 1 conseiller d'Etat, deux député-e-s et 1 municipale. Ils produisent tous les 2 ans un tous-ménages à 35'000 exemplaires. Un délégué à l'environnement vient d'être nommé ce qui est une première et un accomplissement. Les projets de la section sont de s'implanter dans davantage de communes. Nous sommes ici dans la salle du Conseil communal de Prilly (4 conseillères communales vertes et 2 conseillers communaux verts). Martial souhaite, après une séance de négociation avec le Conseil d'Etat, que l'ambiance tendue ne se reproduira pas ici ce soir et que les débats se feront en toute civilité. Merci à tous de faire vivre le moment.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG ordinaire du 29 mai 2008

L'Ordre du jour et le PV sont adoptés.

Point 3

Désignation des scrutateurs

6 (Jérôme Masset pour le fond ; Nicolas Guignard pour la gauche ; Béatrice Métraux pour la droite. Jean-Yves, Adèle et Tinetta pour les bulletins secrets) sont désigné-e-s scrutatrices et scrutateurs.

Point 4

Partie statutaire

4a) *Rapports du trésorier et des vérificateurs sur les comptes 2008 et le budget 2009*

Marco Engheben présente les comptes et le budget.

Exploitation : Rentrées un peu moins hautes que prévues en raison d'un nouveau poste de coordinateur des sections et de réserves faites. Un copieur acheté pour le Secrétariat. 115'000 mis de côté en tout maintenant pour les futures échéances électorales.

Budget 2009 : 10'700.- mis de côté pour un fichier central. 7'000.- pour le coordinateur des sections engagé pour 6 mois.

Rapport des vérificateurs :

Manuel Donzé dit que les comptes ont été revus le 9 avril. Les questions posées ont trouvé des réponses satisfaisantes de la part du trésorier et les réviseurs recommandent l'acceptation des comptes et le budget.

→ Adoption des comptes et décharge donnée à l'unanimité.

4b) *Fixation de la cotisation cantonale 2010*

Proposition : pas de changement (pour rappel : en 2009, 10.- par cotisation perçue, 5.- par cotisation réduite).

→ Proposition acceptée à l'unanimité moins 1 abstention.

4c) *Discussion des rapports 2008 du Bureau, du conseiller d'Etat, du groupe du Grand Conseil et des conseillers nationaux et du Conseiller aux Etats.*

CONSEIL NATIONAL&DES ETATS

-Remerciements pour le travail accompli par tous et en particulier par Adèle pour la qualité du travail et des propositions faites. Applaudissements de l'Assemblée.

4d) Adoption des rapports

→ Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

4e) Nomination des 2 prochains vérificateurs de compte

Michel Curchod et Manuel Donzé se représentent. Ils sont élus à l'unanimité.

Election d'un suppléant : personne n'est candidat-e- cette année non plus.

4f) Elections internes

Présidence

Georges Kolb se retire du poste de président, après 2 ans d'activité à cette fonction. Il informe que les candidat-e-s ont été entendu par le bureau ainsi que par le « Groupe élections 2011-2012 » qui ont tous deux trouvé que chacun-e avait toutes les qualités pour le poste. Georges demande qu'aucun appel à voter pour l'un-e ou l'autre ne soit fait et que les questions posées s'adressent aux deux candidat-e-s.

Anne Baehler Bech et Yves Ferrari sont candidat-e-s à sa succession.

Chacun-e des candidat-e-s se présente (Anne puis Yves).

Anne axe sa candidature sur 3 dimensions : envie, disponibilité et compétences. Elle se propose, si elle est élue, de fédérer le Mouvement autour d'objectifs ainsi que sur les moyens pour les atteindre; de créer de nouveaux ponts et liens avec la gauche plurielle pour avoir des majorités aux prochaines élections ; et de préparer les prochaines échéances.

Yves se présente en 6 slides axée sur les réseaux, les compétences, les disponibilités, les engagements, les projets (avec pour volonté, s'il est élu, d'aplatir au maximum la pyramide institutionnelle, de promouvoir la relève, de renforcer les groupes thématiques et de construire un réseau exécutif) avec pour but principal de rassembler (favoriser le dialogue, pratiquer le respect, développer la présence des Verts, etc.).

Puis vient le tour de l'Assemblée de poser des questions :

Questions

-Quelle est la position des 2 candidat-e-s sur le pouvoir ?

Anne : être présidente ce n'est pas détenir un pouvoir mais un travail d'équipe. Si elle devait décider quelque chose qui risquerait de fâcher, elle le ferait.

Yves : reprendre la présidence des Vert-e-s revient à fédérer et rassembler avant tout et cela fonctionne plutôt bottom-up que le contraire.

-Quelles ambitions politiques pour les prochaines élections ?

Yves : ambition à avoir = être aussi bien représentés après les élections qu'avant. Gros travail à faire pour les communales ; pour les nationales, 3 représentant-e-s à maintenir au CN et maintenir Luc aux Etats ; pour les cantonales, (re)prendre la majorité. Yves accepterait toutes les stratégies définies par l'AG.

Anne : aucune ambition personnelle concernant un exécutif, ni même au niveau fédéral.

-Qu'est-ce que Yves garde dans son bagage de la présidence lausannoise ?

Il a appris, après avoir présidé d'autres associations, à fédérer des gens qui ne sont pas payés pour le travail qu'ils font

-Concernant la question Femmes, qu'avez-vous fait pour promouvoir les femmes au sein du Mouvement et que ferez-vous encore ?

Anne : le fait de pouvoir s'engager et d'accomplir un certain nombre de charges montre l'exemple. Dans son activité future, la règle d'or devrait être que lorsque 2 personnes sont en concurrence, c'est la plus compétente qui obtient le poste mais la préférence irait à une femme s'il s'agit d'un choix entre une femme et un homme.

Yves : il a eu plusieurs fois l'occasion de céder sa place à une femme ou a prolonger son mandat afin de laisser l'opportunité à une femme d'émerger et, en cas de choix entre deux personnes, son choix irait aussi à la plus compétente.

-Si la personne qui ne gagnera pas, le sera de peu, la personne concernée sera-t-elle disponible pour être membre du Bureau ?

Anne : elle commencerait par féliciter Yves mais ne sera, dans un premier temps, pas intéressée par le Bureau. Elle tirera les leçons de sa non-élection.

Yves : il a mis jusqu'à présent un certain nombre de temps à disposition et se représenterait selon le désir de l'AG.

-Comment les candidat-e-s vont-ils s'y prendre pour donner l'image d'un Mouvement uni alors qu'il est très composite ?

Anne : dans la mesure du possible, l'équipe du Bureau devra trouver le plus petit dénominateur commun à partir duquel avancer.

Yves : il est difficile de se mettre d'accord sur certaines divergences (comme la Police), il faut alors travailler subtilement et avancer en respectant ceux qui pensent différemment.

-Qu'avez-vous fait lors des dernières campagnes ?

Anne : en tant que co-présidente, elle a participé vers 2002-2003, au remplacement de Philippe Biéler par François Marthaler et autres.

Yves : direction de campagne cantonale 2007. Lors des communales 2006, il avait été approché et s'est présenté.

-Volonté d'Anne de consolider des alliances à gauche, que pense Yves à ce sujet ?

Il faut prendre en considération le fait que nos valeurs vertes sont aujourd'hui la plupart du temps aussi portées par les Socialistes et A Gauche Toutes. Le but est de voir ce qui est possible de trouver ensemble sans perdre son âme.

-Si l'un-e se présente aux prochaines élections, l'élu-e devra-t-il démissionner ?

Yves : s'il s'agit d'un législatif, il y aura peut-être des tensions entre plusieurs personnes intéressées. Sinon, l'élu-e devrait informer suffisamment tôt l'AG de ses intentions pour que l'AG puisse décider que faire.

-Quel engagement au sein du Mouvement ?

Anne : fait partie du GT Institutions et judiciaire. Sinon, peu de temps pour autre chose.

Yves : implication au niveau de la section locale, a participé à divers groupes de réflexion, au sein des député-e-s et des groupes thématiques (GAD par ex.).

-Remerciements aux deux de s'être mis à disposition. Combien de temps serez-vous disponibles ?

Anne : les statuts ne prévoient aucune durée minimale d'engagement mais elle s'engage à assurer la présidence jusqu'à la fin 2012.

Yves : restera également jusqu'en avril 2012 si l'AG le souhaite étant donné les enjeux qui nous attendent.

-Les expériences des autres sont toujours instructives, quelles leçons tirez-vous des élections neuchâteloises pour la conduite de notre propre Mouvement ?

Anne : il faut choisir la bonne personne pour la bonne place (qui sait travailler en collège, avec une équipe), il ne suffit pas de quelqu'un qui soit seulement bien considéré par les Vert-e-s donc revenir à un certain pragmatisme dans le choix des candidat-e-s.

Yves : ce qui s'est passé est inquiétant et il faut y réfléchir. Il faut améliorer notre communication et notre pragmatisme à l'exécutif (savoir négocier, connaître les gens).

-Nous ne sommes pas en train d'élire un chef d'entreprise. Le changement de statuts visait à faire de la tête un porte-drapeau du Mouvement donc quelles ambitions écolo avez-vous pour l'avenir de la société ? Quelles collaborations envisagées avec les ONGs ?

Yves : les Vert-e-s devraient porter certains thèmes (la tête n'est pas la seule à les définir). Il travaillerait en réseau afin de trouver des aides. Les associations environnementales comptent sur nous pour défendre certaines choses au niveau politique (expérience lors de la campagne pour le droit de recours des associations). Nous devrions donc compter sur elles pour avoir des idées mais ne pas seulement compter sur elles pour définir l'agenda.

Anne : les associations nous sont indispensables mais notre rôle est différent : nous devons concrétiser des aspirations et valeurs vertes et parfois, pour les concrétiser, nous devons emprunter la politique vaudoise des petits pas. Les associations devraient être notre aiguillon mais le pragmatisme doit primer.

-Quelles sont les positions d'Anne pour mettre en application une vision verte ?

Elles rejoignent celles présentées par Yves.

-Comment savez-vous déléguer ?

Yves : forte délégation de compétences au sein du Bureau comme fait à Lausanne mais aussi, et beaucoup plus, au niveau de l'ensemble des membres des Vert-e-s pour que les idées de la base puissent remonter. Il s'agit alors de rassembler ces idées et de les mettre en forme.

Anne : chacun-e a des compétences et le rôle de la tête est de nouer la gerbe, de motiver et non de croire qu'il a la science infuse.

-Quels sont les aspects sur lesquels vous avez une marge de progression et donc des compétences d'autrui ?

Anne : besoin des connaissances des autres. Peut aussi progresser en matière de gestion des conflits, de négociation, etc. (prend des cours pour cela).

Yves : le président ne peut rien faire tout seul donc besoin de gens pour le remettre en question. Compétences de communication apportées par Laurent lui sont bénéfiques, par ex. Compétences juridiques appréciées d'autres aussi. La question de la composition du Bureau devrait peut-être être envisagée sous l'angle des compétences apportées.

-Quelle position sur la peur panique des Socialistes vis-à-vis de nous ; sur écologie libérale ; et sur la collaboration avec d'autres partis ?

Anne : je ne sais pas si le PS a si peur de nous mais la réalité des dernières élections montre que nous ne sommes plus le petit frère que l'on fait dégager quand il y a besoin de place, il faudra le leur faire amicalement comprendre. Nous avons néanmoins le même objectif de changement de majorité cantonale. Il faudrait éviter de reproduire les erreurs de la droite qui s'est tant battue qu'elle a perdu beaucoup de place. Pour écologie libérale, ses député-e-s au Grand Conseil sont un allié précieux et nous pouvons nous appuyer sur eux et travailler avec eux de manière évidente sur les questions écolo (c'est différent sur le social, par ex.). Idem pour les autres partis, selon les thèmes, pour faire avancer nos valeurs vertes.

Yves : les alliances avec le Centre au GC permettent d'avoir de justesse la majorité. Vis-à-vis de nos alliés, lors des négociations déjà menées avec eux, ils sont capables de travailler avec les Vert-e-s, donc collaborer fortement avec eux tout en étant fermes sur nos valeurs. Pour les autres partis, le beau-père d'Yves est UDC et il se rend compte qu'il est possible de glisser certaines choses à des personnes d'autres partis et qu'il est inutile de discuter avec d'autres. Le but est de faire avancer les idées vertes par les contacts.

L'Assemblée vote ensuite à bulletins secrets. Pendant le dépouillement, Laurent Rebeaud prend la parole pour remercier Georges au nom de tous pour sa patience et sa sérénité. Il a connu Georges alors qu'ils avaient tous deux 40 ans de moins. Georges était Secrétaire général de l'AST qui, à vélo et sac au dos, courrait les campagnes et Laurent était journaliste. Cela fait plaisir de voir que l'enthousiasme est toujours là et qu'il défend toujours ses idéaux et que ces derniers ont bien avancés. Merci pour sa fidélité qui a dépassé l'âge de la retraite. Ce qu'a fait Georges est exemplaire car il n'avait rien à gagner si ce n'est à perdre des heures. Il a vraiment fait cela juste pour rendre service, sans ambition personnelle. Le successeur de Georges devra gérer le parti et ses ambitions personnelles donc Laurent lui souhaite d'avoir autant de détachement que Georges a pu en avoir et de faire preuve d'autant de patience que lui.

Georges est longuement acclamé. Il répond en donnant deux précisions : il s'attendait à des tensions quand il a pris sa charge mais le ménage n'était pas si en guerre que ça et il a trouvé que cela s'était bien passé. Il y avait parfois d'importantes divergences mais ils ont travaillé avec. C'était parfois un peu plus difficile lors de séances de Comité. Seconde précision : Laurent a parlé de Georges comme cycliste mai il n'était pas venu à Genève en vélo. Ils avaient rdv à Genève mais Laurent est venu à la gare de Lausanne. Merci encore à toutes et tous qui font que ce Mouvement existe dans toutes les instances.

103 bulletins rentrés, 6 blancs, Yves est élu avec 58 voix, Anne en reçoit 39.

Béatrice Métraux et Laurent Rebeaud sont présentés pour la vice-présidence. Ils sont élus par acclamation.

Bureau

Alessandra Silauri et Raphaël Mahaim se présentent comme nouveaux candidats. Tous les autres, Georges excepté bien sûr, se représentent.

➔ Le Bureau est élu en bloc par acclamations.

Comité

10 personnes se présentent au Comité vaudois (8 déjà membres plus les 2 nouvelles candidatures de Bénédicte Savary et David Raedler) ainsi que deux Jeunes Vert-e-s.

Remarque que la parité n'est pas respectée car il y a bien plus de femmes.

➔ Toutes les candidatures sont acceptées par acclamations.

Point 5

Modifications statutaires

Jeunes Vert-e-s

Alberto Mocchi commence par brièvement présenter le processus qui a conduit les Jeunes Vert-e-s à se constituer en association autonome. Les Jeunes Vert-e-s furent créées en 2001 sous la forme d'un groupe thématique. Depuis 2006, une réflexion a été entamée pour rédiger des statuts, principalement pour des raisons pratiques, liée à la taille toujours croissante du groupe (50 membres dont 15 très actifs alors que seuls 3 étaient membres des Vert-e-s vaudois de fait). Raisons pratiques avant tout pour avoir un compte, etc. Le but est de pouvoir collaborer mieux avec le Mouvement vaudois en lui insufflant de nouvelles forces. Les statuts ont été rédigés avec l'aide du Bureau et approuvés par le Comité. Il s'agit maintenant d'accorder les statuts des Verts vaudois aux statuts des Jeunes Vert-e-s.

-Enthousiasme en entendant qu'autant de jeunes sont actifs et motivés.

STATUTS

-Art.6 bis

-« Listes systématiquement apparentées » : la décision appartient à l'AG pour les cantonales et nationales donc cela pose problème. Pour les communales, les statuts vaudois ne peuvent pas prendre la décision pour les sections. Cet article ne peut apparaître que dans les statuts des Jeunes Vert-e-s mais pas chez nous.

L'idée était, pour les Jeunes Vert-e-s, d'affirmer un lien prépondérant fort avec les Vert-e-s plutôt qu'un autre parti. La notion d'apparement est une opération dangereuse aux communales et cantonales car cela fait habituellement perdre des points au parti et aucune ne le tente habituellement.

→ demande de l'abroger : vote : 47 voix pour le maintien de l'article ; 16 contre ; 12 abstentions

-Art. 6 ter

Proposition de l'abroger, adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.

-Lettre (l) de l'art. 13

Proposition de rajouter « , par ailleurs membres des Vert-e-s vaudois-es ».

Proposition acceptée par la majorité moins 5 refus et 5 abstentions. L'assemblée accepte l'article tel qu'amendé.

Cumul et durée des mandats

Précision que le débat préparatoire sur ce projet au sein du comité des Verts vaudois a abouti, après deux séances, à une impossibilité de conclure. Il est en effet apparu que, pour des raisons diverses, une majorité des membres du comité ayant pris part au débat n'était pas prête à soutenir l'introduction, dans les statuts des Verts vaudois, de normes limitant le cumul ou la durée des mandats.

Comme le Bureau avait un mandat de l'Assemblée générale de présenter un projet de modification des statuts sur le cumul et la durée des mandats, il convient que l'Assemblée générale dise si elle confirme ce mandat après l'échec des débats au comité.

Le Bureau propose de procéder de la manière suivante:

Ce 13 mai, uniquement un débat d'entrée en matière sur l'état actuel du projet ci-dessous.

Ce débat sera conclu par un vote sur l'entrée en matière.

Si le vote est positif, le Bureau préparera un projet formel et une procédure ad hoc pour une AG ultérieure avec lecture et discussion article par article, sans nouveau passage devant le comité. Si le vote est négatif, le bureau sera déchargé du mandat et le projet sera abandonné.

-Petits rappels : la discussion sur ce sujet a commencé peu avant les élections fédérales de 2007. Le groupe nommé pour y réfléchir alors avait préconisé de ne pas traiter cette question à chaud

pendant les préparatifs d'une élection. Mais il faut traiter cette question maintenant, entre-deux, car sinon elle reviendra et se reposera. Philippe Biéler recommande de maintenir le mandat initialement donné par l'AG. La proposition faite ainsi que l'option de procédure proposée par Laurent tiennent et sont censées.

-Parallèle avec un autre mécanisme connu contre lequel les Vert-e-s se sont aussi pas mal élevé-e-s. Il s'agit d'un mécanisme complexe qui à l'usage pose nombre de problèmes et nous nous apprêtons à faire la même chose ici. Nicolas Morel est davantage favorable à une solution où l'on se repose sur les assemblées générales, cantonales ou communales.

-Anne-Catherine Menétrey garde des discussions du Comité que tous étaient d'accord pour un principe de non-cumul des mandats. Il reviendrait à mettre la question sous le tapis de maintenant ne pas confirmé le mandat initialement donné. Le cumul empêche la relève et ne colle pas au critère de qualité de vie et de travail cher au Vert-e-s. Ce serait la pire des lâchetés de laisser tomber maintenant.

-Pourquoi ne pas avoir séparé le cumul et la durée des mandats ? Au Comité, nous avons beaucoup discuté du nombre de mandats, bien moins de leur durée.

-Crainte de Jacques Ballenegger que celles et ceux qui sont opposé-e-s au cumul fassent passer avant l'intérêt écologique leurs ambitions personnelles. Certains partis ont été bien plus loin que ce qui nous est proposé ici. Concernant la durée des mandats, on a l'âge de ses artères et pas de son nombre de mandats. Par ailleurs, la mémoire est importante à garder (ex. de Roland Ostermann au conseil communal de Lausanne). Donc laisser aux assemblées la compétence de juger sur ce dernier point.

-Nous sommes partis d'une histoire de double-mandat au niveau national et nous avons voulu régler le problème de tous les conseillers communaux. Pour le Conseil communal, les sections avaient dit d'ailleurs en Comité que de limiter à 2 législatures le mandat des conseillers communaux poserait problème car ils n'ont pas les forces nécessaires à un renouvellement ensuite. Daniel Brélaz critique le dérapage parti du cas d'une personne qui veut maintenant dicter un comportement à toutes les sections. C'est inacceptable dans un parti qui prône la décentralisation.

-Favorable à entrer en matière sur le sujet mais souhaite d'une proposition qui porte plus sur le principe. Demande aussi que le mandat soit clairement donné au Bureau pour que le débat ne puisse pas être court-circuité par le Comité dont les membres sont juges et parties.

-Pierre Santschi relève là la tendance à faire des lois quand il y a des problèmes mais la « loi » existe déjà, c'est la Charte des Vert-e-s vaudois-es. Proposition de mettre les plus ancien-ne-s à la fin des listes quand elles sont constituées plutôt lors d'élections. Si une proposition devait être refaite, bien séparer la question de l'exécutif et du législatif.

-Il a été dit qu'il était essentiel de travailler en réseau lors des présentations de nos deux candidat-e-s à la présidence et qu'il fallait agir horizontalement, donc nous devrions confirmer le mandat de l'AG selon Sandrine Bavaud. Il est aussi important d'éviter les grandes tensions vécues lors des dernières élections fédérales. Et de favoriser l'engagement des femmes et l'accession à un certain nombre de postes-clé.

- La charge entraînée par un cumul devrait être mise en regard de celle engendrée par un travail professionnel, l'article le plus important semble donc être l'art. 25.

→ Vote : 53 personnes sont d'accord de confier au Bureau le mandat de préparer un projet à soumettre à l'AG sur ces questions ; 19 contre et 8 abstentions.

Point 6

Divers

-Anniversaire des Vert-e-s

Il y a 35 ans dans 3 jours que le GPE a été constitué donc une date à fêter.

-Initiative de l'ATE

Encouragement à tous de signer l'initiative en question (feuilles à disposition dans cette salle).

Remerciements de Georges à Monique Niederost et Nicolas Morel pour l'organisation de ce soir.
Remerciements aussi à Frédéric et France pour tout le travail fait.

La séance est levée à 22h45.